



Bulletin municipal

N° 92 septembre
octobre 2023
Bimestriel

Anzat le Luguet



Parrot, été 2023, c'est fini jusqu'aux prochaines vacances scolaires de la Toussaint. Malgré les aléas de la météo alternant pluie, vent, soleil et chaleur, une moyenne de 40 personnes par jour est venue à la Maison du Signal. Entre locations de VTT et les boissons, Marie-André et Pauline ont été bien occupées. Un Livre d'Or a été mis en place afin de recueillir les impressions et suggestions de nos visiteurs (Disponible au secrétariat de mairie). Un grand merci à nos animatrices pour leur sourire et leur accueil.

Oriane

— La Nature est notre tradition —

Cette société internationale avec qui la municipalité travaille depuis 2014 est un producteur de plantes aromatiques et médicinales basé à Courpière (63). Elle transforme et commercialise des plantes sèches ou fraîches, mais aussi des huiles essentielles et des huiles végétales.

Oriane loue l'ancienne boulangerie de début juin à fin novembre, afin de servir de base aux 3 à 4 cueilleurs dont des spécialistes de l'arrachage de la racine de gentiane pour aller récolter dans les estives communales ou sectionales et en fonction de la saison des feuilles de framboise, des épilobes, de la reine des prés, du cynorhodon, et bien sûr de la racine de gentiane.

Un cahier de gestion des parcelles d'arrachage de la gentiane est tenu en mairie, sachant qu'il faut attendre 20 ans minimum avant d'effectuer une nouvelle récolte. Cette société récolte entre 80 T et 120 T sur notre territoire.

Tous les produits sont acheminés à l'usine de traitement à Courpières, avec des débouchés BIO très différents : laboratoires pharmaceutiques, tisanier, liquoriste, cosmétique, alimentation-agroalimentaire.

Un grand merci à M. Vogt responsable de la société et à El Maatte responsable des cueilleurs sur notre commune de nous avoir mieux fait connaître cette société.

Le festival d'été est fini : ce qui va se passer !

ANZAT LE LUGUET
Samedi 16 septembre
Visite guidée des zones humides du Rayet
 De 14 h à 17 h. Rendez vous Plaine de Guerre

Journées Européennes du Patrimoine

Anzat le Luguet
Samedi 30 septembre 2023

Visite guidée du gîte de Vins Haut avec J.F Pallut

GITES DE FRANCE

14 h/18 h

Renseignements : 06 07 79 39 73

ANZAT LE LUGUET
Samedi 28 Octobre 2023
Soirée d'écoute

Un documentaire de Yves Deloison **arte RADIO**

16 h
 Salle polyvalente

LA JEUNE FILLE ET LA FERME
 Gratuit

Anzat le Luguet

Marché de la Saint Sylvestre

27 Décembre 2023
14 h 17 h

Artisans, producteurs locaux

Salle polyvalente

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits). Du 28 juillet 2023

Travaux éclairage public Prassinet la Combe Bosberty

Il est exposé aux membres du Conseil Municipal les futurs travaux d'éclairage public suite à l'aménagement basse tension aux hameaux de Prassinet, Bosberty et La Combe. Il a été sollicité l'inscription au programme Éclairage Public 2023 du Territoire d'énergie Puy-de-Dôme.

Le montant des travaux est fixé à hauteur de **24 000 € HT**. Conformément aux décisions par son Comité, le Territoire d'énergie Puy-de-Dôme peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 50% du montant HT pour les travaux d'éclairage public, de 60% pour les travaux de mise en conformité et **en demandant à la commune un fonds de concours** (auquel s'ajoute l'intégralité du montant TTC de l'écotaxe s'il y en a) égal à :

- Eclairage public	22 156.34€ x 0.50 =	11 078.17€
- Mise en conformité	1 843.66€ x 0.40 =	737.46€
- Ecotaxe		<u>0.48€</u>
TOTAL		11 816.11€

Il est précisé que ce fonds de concours sera revu en fin de travaux pour être ajusté suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif et que le montant de la TVA sera récupéré par le TE63 par le biais du FCTVA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la signature de la convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal pour les travaux d'éclairage public suite à l'aménagement basse tension aux hameaux

Travaux d'enfouissement des réseaux télécoms au lieu-dit La Combe

Il y a lieu de prévoir l'enfouissement des réseaux de télécommunications cités ci-dessus en coordination avec les réseaux électriques.

Un avant-projet des travaux a été réalisé par le territoire d'énergie Puy-de-Dôme, auquel la Commune est adhérente.

En application de la convention cadre relative à l'enfouissement des réseaux télécoms signée le 7 juin 2005 et de ses avenants n°1 et 2 signés respectivement le 15 septembre 2010 et le 21 mars 2016 entre le territoire d'énergie Puy-de-Dôme – LE CONSEIL DEPARTEMENTAL et ORANGE, les dispositions suivantes sont à envisager :

La tranchée commune en domaine public est à la charge de la Commune et notamment la surlargeur de fouille nécessaire à l'enfouissement du réseau Télécom, dont le montant est estimé à **1 668,00 € H.T.**, soit **2 001,60 € T.T.C.**

La tranchée commune en domaine privé est à la charge du territoire d'énergie Puy-de-Dôme.

L'étude, la fourniture et la pose du matériel du génie civil nécessaire à l'opération, réalisées par le territoire d'énergie Puy-de-Dôme en coordination avec les travaux de réseau électrique, sont à la charge de la Commune pour un montant de **3 900,00 € H.T.**, soit **4 680,00 € T.T.C.** à l'exception des chambres de tirage (corps de chambre, cadre et tampons) qui sont fournies par les services d'Orange.

Orange réalise et prend en charge l'esquisse de l'étude d'enfouissement, l'étude et la réalisation du câblage, la fourniture des chambres de tirage (corps de chambre, cadre et tampons) sur le domaine public, la dépose de ses propres appuis.

Depuis le 1er janvier 2016, le Conseil Départemental finance à hauteur du taux FIC de la commune, pondéré par son coefficient de solidarité, le coût hors taxe des travaux restant à la charge communale, dans la mesure où la commune aura inscrit ces travaux dans sa programmation FIC demandée pour le 31 décembre de chaque année. Ces travaux seront considérés alors comme le projet prioritaire de la commune pour la période concernée. Il est précisé que la commission permanente du Conseil Départemental prononcera une décision individuelle pour chaque opération concernée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'avant-projet des travaux d'enfouissement du réseau télécom.

De prendre en charge dans le cadre de la tranchée commune en domaine public sur une largeur de fouille estimée à **1 668,00 € H.T.**, soit **2 001,60 € T.T.C.**

De confier la réalisation des travaux d'étude, de fourniture et pose du matériel de génie civil au territoire d'énergie Puy-de-Dôme.

De fixer la participation de la Commune au financement des dépenses de génie civil à **3 900,00 € H.T.** soit **4 680,00 T.T.C.**

Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune (DE 2023 60)

On rappelle que lors de la séance de janvier 2023, la coupure de l'éclairage public avait été abordée, et il avait été décidé les modalités suivantes :

Pour les villages d'Anzat, Le Luguet, Vins Haut, et Apcher équipés d'un système de détection de présence :

Du coucher du soleil à 22h - l'éclairage sera maintenu à 50% de sa puissance et sur détection basculera à 100% de sa puissance

De 22h à 5h du matin - l'éclairage sera éteint et sur détection basculera à 100% de sa puissance

De 5h du matin au lever du jour - l'éclairage sera maintenu à 50% de sa puissance et sur détection basculera à 100% de sa puissance.

Pour les autres villages non équipés :

Du 15 avril au 14 octobre, l'éclairage sera coupé de 23h à 5h.

Du 15 octobre au 15 avril, l'éclairage sera abaissé à 50% de 22h à 5h.

Cette mesure est permanente.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, valide les propositions ci-dessus.

Ce qui s'est passé en août au festival des 4 sommets !

Une bonne soirée de douceur : À travers « Le chant des vaches », Séverine Sarrias et Mathieu Lespagnol remontent aux origines du monde. Un monde dans lequel les vaches et l'Homme sont apparus et se sont dispersés sur terre. Ici, les deux artistes célèbrent les liens étroits qui unissent ces animaux et l'Homme depuis des millénaires. Des mythes africains, des contes, des chants traditionnels européens et la musique s'entremêlent pour un voyage au cœur de ces liens sacrés. Le rythme lent et lourd des



Samedi 5 août 2023

vaches accompagne cette quête fascinante, tandis que les percussions créées par le musicien viennent sublimer les récits de la conteuse.

La nuit des étoiles commence traditionnellement par un concert. Cette année le « Groupe du coin » avec ses deux musiciens à régaler un nombreux public. Quelques instruments et deux voix. Le groupe du coin, c'est des gars qui sont de par là mais qui aiment bien aussi vous trimbaler un peu ailleurs.



Merci à l'association d'astronomie de Brassac les Mines qui vient chaque année nous faire rêver, la tête dans les étoiles.

Le temps d'un tour de chant, ils vous font voyager sans valise des berges du Don en Russie jusqu'au fond d'une mine en Espagne... Des chansons populaires dans les langues du monde, et aussi, bien sûr, en occitan.



Cette année le jeudi 17 août, pour notre soirée cinéma à la salle polyvalente l'association Cézallier-Vallée de la Sianne proposait :

La Table-aux-crevés. Un film français réalisé par Henri Verneuil, sorti en 1951, avec Fernandel.

Synopsis

A Cantagrel, petit village des environs de Marseille. Rentrant chez lui, Urbain Coindet, fermier et conseiller municipal, découvre son épouse morte, pendue à un crochet. Ses beaux-parents, les Milloy, lui proposent la main de leur autre fille, ce qui le scandalise. Le père Milloy fait alors courir le bruit que Coindet a assassiné sa femme.

Comme chaque année un public fidèle est venu.

Pour le **concert de la mi-août** un trio auvergnat plein d'humour a proposé aux spectateurs une soirée composée de jazz manouche et de chansons françaises par Frédéric Germot, clarinettiste et saxophoniste, Patrice Goncalves à la contrebasse, et Philippe Servy, guitare et voix. Depuis plus de 15 ans



Tripotes-swing

le groupe « Tripotes-swing » partage sa passion de la musique avec son public. Tripotes-swing s'inscrit dans la lignée des formations qui

perpétuent l'esprit swing de Django Reinhardt et de son fameux « Quintette du Hot Club de France » des années 30-40. Il marqua de son empreinte l'histoire de la musique en France. Tripotes-swing, c'est du jazz vitaminé.



Vendredi 25 : Contes et musique du Cézallier avec Léo, Flavy Brossy et le conteur Cristian Omelhier.

Christian Omelhier a raconté des histoires en occitan. Entre autre celle de la création de l'Alagnon avec humour ! En alternance avec Flavy et Léo au chant, accordéon, guitare et percussion.

Soirée très animée grâce au dialogue permanent avec les spectateurs qui pour beaucoup retrouvaient les intonations de leur enfance.

Naissance

Naissance de Lyvan Barnonsky à Issoire, fils de Florence Boucherie et de Nicolas Barnonsky habitant au Luguet le 14 avril 2023

Décès

Monsieur Maurice Clavelier du Luguet est décédé le 10 septembre 2023 à l'âge de 80 ans

Marché de pays 2023



Un grand merci à tous exposants et visiteurs



Animations 2023

Septembre :

Samedi 16 : Les journées du patrimoine. Visite guidée des zones humides du Rayet. 14 h à 17 h Rdvs Plaine de guerre.

Samedi 30 : Visite guidée avec J.F Pallut du gîte communal de vins haut. 14 h 18 h.

Octobre :

Samedi 28 : Soirée d'écoute. Documentaire de Yves Deloison .16 h. salle polyvalente. Gratuit.

Décembre :

Mercredi 27 : Marché de la Saint Sylvestre 14 h 17 h salle polyvalente .

Adresse de messagerie : anzatleluguet.mairie@wanadoo.fr

Téléphone : 04 73 71 74 68

<http://www.anzat-le-luguet.fr>

Le bulletin municipal ne sera distribué dans les boîtes à lettre qu'aux personnes ne possédant pas de boîte de messagerie.
Nous vous remercions de votre compréhension.



IPNS

Le Mag de l'été

“ Il faut être né ici pour y habiter ”



AGRICULTURE. Sébastien Pallut et sa compagne, Cindy Pradal, produisent du fromage AOP saint-nectaire, dans le hameau de Bosberty. PHOTO A. B.

À NOTER

Aperçu

La commune d'Anzat-le-Luguet, composée d'une vingtaine de hameaux, s'étend sur 66,6 kilomètres de superficie, avec une altitude minimale mesurée à 790 mètres et une altitude maximale à 1.547 mètres. Le village comptait 173 habitants en 2020. Une pompe à essence gérée par l'Agglo Pays d'Issoire a été installée à l'entrée du village en 2019, ainsi qu'une borne pour les camping-cars en 2012. Un service de portage de repas pour les personnes âgées ainsi qu'un service de taxi permettant de se rendre sur les marchés d'Ardesur-Couze et d'Issoire a également été mis en place par la communauté de communes.

Insolite

Depuis deux ans, la municipalité travaille pour nommer les rues des hameaux du village. Bientôt celui d'Apcher aura une « rue de la Grande Vadrouille ». Et pour cause. Georges Valon, le directeur de la production du film, serait né dans l'une des maisons. « Son fils l'a gardé, il était là y a quinze jours. Il paraît même que Louis de Funès était venu boire l'apéro à la fontaine du village lorsqu'ils ont tourné la scène des potions au château d'Alleuze, dans le Cantal », raconte Jean-François. Autre anecdote : l'illustre Joseph Gibert, créateur des librairies du même nom aurait, lui, des origines familiales au hameau du Bosberty.

Un village d'irréductibles Anzatois

Anzat-le-Luguet

Au cœur du Cézallier, à la limite des départements du Cantal et de la Haute-Loire, Anzat-le-Luguet est le village situé le plus au sud du Puy-de-Dôme. Ses habitants, peu nombreux, y vivent dans un cadre idyllique au climat pourtant aride, à plus de 1.000 mètres d'altitude.

Angèle Broquère
angele.broquere@centrefrance.com

Ce jour-là, la plupart des volets du village sont clos. En le traversant, on se demande d'ailleurs comment vivent ceux qui continuent de les ouvrir chaque jour de l'année. Loin de tout, perchés à 1.140 mètres d'altitude. Ici, le seul service public qu'il reste, c'est la poste. L'école a fermé il y a dix ans et la boulangerie l'année dernière. Quant à l'unique commerce, qui fait bar et restaurant, il est rarement ouvert. À Anzat-le-Luguet, commune d'à peine

180 âmes, « il faut être né ici pour y habiter ».

C'est ce que Sébastien a toujours entendu de la bouche de sa grand-mère. Le producteur de fromage saint-nectaire, âgé de 39 ans, a repris l'exploitation familiale du village en 2012. Avec sa compagne, Cindy, ils élèvent 40 vaches laitières et autant de vaches allaitantes dans le hameau de Bosberty. « J'ai été chauffeur routier pendant huit ans, à Brioude et un peu dans le Cantal. Mais le retour aux sources est vite devenu vital. »

Une solidarité forcée

Sur leur terrasse, le couple et leurs trois enfants surplombent les reliefs ondulés du Cézallier et lorsque le ciel est dégagé, ils aperçoivent même le mont Mézenc. Certains auraient le vertige devant cette immensité, mais pour ces enfants du pays, au contraire, cette vue est l'équilibre du quotidien. « On est habitué à vivre seuls, on descend rarement de notre mon-

tagne. La ville, on y va contraints et forcés, mais on n'aime pas ça », confie Cindy, originaire de La Chapelle-Laurent, village cantalou situé juste en face.

Le seul aspect compliqué à gérer de cette vie en autarcie, c'est l'éducation des enfants. L'école maternelle la plus proche est à 15 kilomètres. Le collège est à Massiac, et le lycée à Saint-Flour. « Il y a bien le ramassage scolaire, mais l'hiver c'est compliqué, car il faut que les routes soient dégagées. Je comprends que ça freine les jeunes à venir s'installer », reconnaît la mère de famille.

Pour ce qui est des courses, il faut parcourir minimum 25 kilomètres pour rejoindre Saint-Flour, ou 38 pour Issoire et Brioude. « On est au centre de tout, mais au milieu de rien », sourit Jean-François, qui habite à quelques kilomètres de là, dans le hameau d'Apcher. S'il a passé quelques années à Clermont-Ferrand « pour le travail », le sexagénaire est né ici, et a rééménagé définitivement à

Anzat en 1997. « J'ai toujours su que je reviendrais. J'aime vivre en pleine nature, au rythme des saisons. Et ce village est intimement lié à mes racines. »

Jean-François et sa femme, Marie Joséphe, ont connu l'époque où la commune comptait 2.000 habitants, puis la disparition progressive des paysans, l'exode en ville, pour aller trouver un travail. L'arrivée de l'eau potable au robinet et le passage du boulanger, du boucher et de l'épicier toutes les semaines devant la maison. « Maintenant, la moitié des habitations sont des maisons secondaires. Les jeunes se comptent sur le doigt de la main, et seul le boulanger passe une fois par semaine. Mais il reste l'esprit de village », décrivent-ils.

Les actifs rendent visite aux retraités. Ils les conduisent en ville. « Tout le monde se connaît. Souvent, les familles sont là depuis plusieurs générations. Et ici au moins, on ne laisse personne sur le bord de la route. » ■

Anzat-le-Luguet



Le tourisme en plein essor

TENDANCE ■ Des grands espaces du Cézallier aux pâturages du Cirque d'Artoux en passant par le ruissellement de la cascade d'Apcher... Les sites incontournables du village d'Anzat-le-Luguet sont prisés des randonneurs, de plus en plus nombreux à emprunter les itinéraires tracés. Si l'économie du village est largement basée sur l'agriculture, depuis plusieurs années, la municipalité cherche aussi à développer le volet touristique avec sa station nature située à Parrot. L'été, des VTT et vélos électriques sont mis à disposition des touristes, et l'hiver, des raquettes leur permettent de découvrir ce haut plateau désertique encore confidentiel. Une dizaine de gîtes dédiées à la location sont aussi apparus ces dix dernières années.

LE FAIT
DU JOUR

Reportage sur cette

Une nuit de bivouac

Puy-de-Dôme

Après une montée sur un chemin rocailleux, nos sacs de débutants harnachés sur le dos, nous voici partis tester le bivouac au sommet du Signal du Luguët, point culminant des hauts plateaux du massif du Cézallier. Devant ces champs peuplés de bovins et ce panorama exceptionnel sur la chaîne des Puys, on se croirait seuls au monde...

Chloé Bonnefoy et Louis Servonnat

chloe.bonnefoy@centrefrance.com
louis.servonnat@centrefrance.com

A peine le temps d'arriver que l'orée du bosquet à côté de nous attire notre œil : s'y balader est tentant. Dans un froissement de feuillage, une biche passe à vive allure, nous permettant d'apercevoir dans le même temps quelques tranchées creusées dans le sol semblables à celles de sangliers, à la recherche de vers, larves d'insectes, racines et tubercules. Cette découverte nous pousse à étudier plus finement nos options pour installer notre tente, à l'abri du vent qui se levait en même temps que la nuit tombait. Mauvais calcul de notre part : nous étions venus pour le coucher du soleil. Un loupé de quelques minutes, malgré nos estimations. « Au moins, on aura une belle vue pour le lever du soleil ! » plaisante-t-on.

Ne pas troubler la faune et la flore est essentiel en bivouac

Nous trouvons vite un petit creux d'herbe, sans avoir à écraser des plantes ou de jeunes pousses. Là-dessus, les deux tentes se montent rapidement.

En sortant les tissus froissés, nous nous remémorons l'excitation de la semaine. Bivouaqueurs débutants, nous étions

soucieux de bien faire. C'est sur les conseils avisés de Gervais Martin, accompagnateur de moyenne montagne dans le Cézallier, que nous avons jeté notre dévolu sur le Signal du Luguët, point culminant des hauts plateaux du massif du Cézallier.

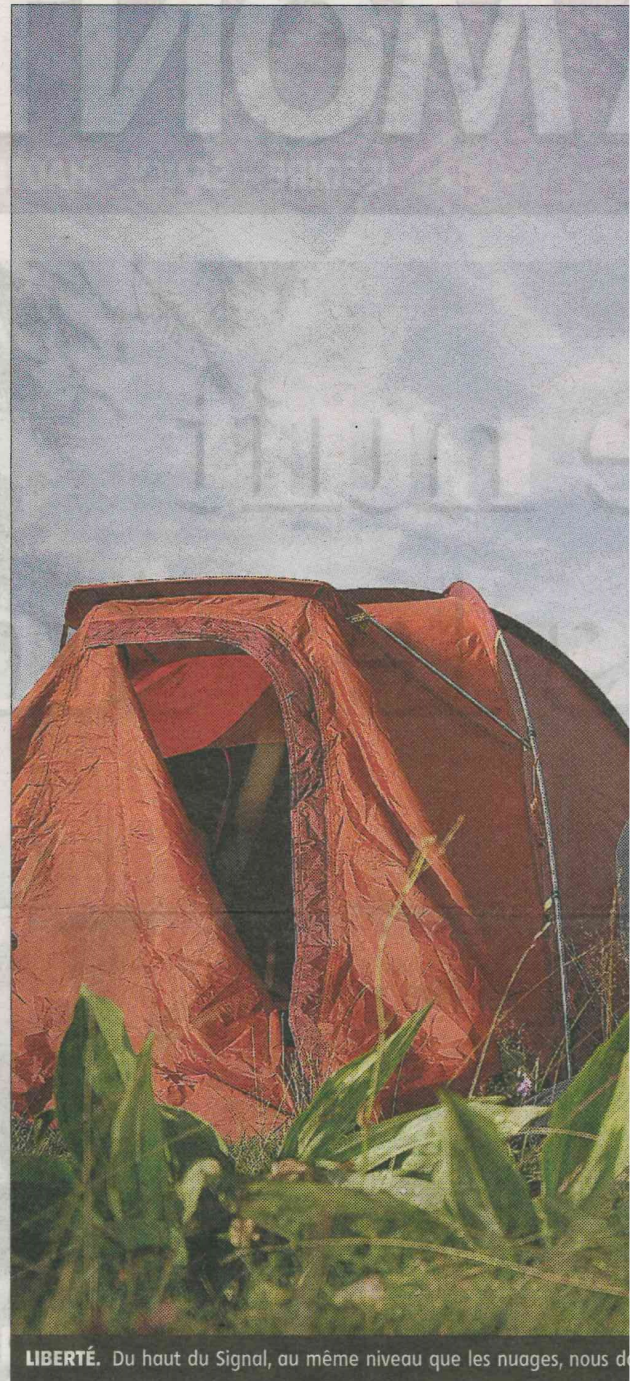
Après un tour sur le cadastre communal, il ne restait plus qu'à contacter la mairie d'Anzat-le-Luguët, propriétaire du lieu. L'accord écrit reçu par mail, nous embarquions nos tentes, sacs de couchage, sans oublier trousse de secours, nourriture et bien sûr : un réchaud à bois autorisé, a contrario des feux de camp selon la législation en vigueur.

Mission grillade : compliquée

Ce dernier sera très utile pour concocter le premier en-cas de notre escapade : des guimauves grillées. Mais avec le froid, l'allumer se révèle plus délicat que prévu. Le serein survenant dès le coucher du soleil a rendu le bois humide. Si le journal s'embrase facilement dans le récipient en fonte, les brindilles, elles, crépitent sans jamais s'enflammer. Heureusement, en amont, nous avions reçu des recommandations sur le repas à prévoir. Froid et sec de préférence, mais surtout facile à consommer. Au menu : sandwiches, chips et une dizaine de barres de céréales.

Constellations et étoiles filantes

Enfin sustentés, place au spectacle céleste, à 1.547 mètres d'altitude, dévoilé par les quelques nuages restants. Aucune pollu-



LIBERTÉ. Du haut du Signal, au même niveau que les nuages, nous d

tion lumineuse n'encombre l'apparition des constellations et des étoiles filantes. Pendant que certains tentent d'alimenter vainement le fameux réchaud, d'autres luttent contre le som-

meil. Serrés dans notre bivouac, nous commençons à regretter notre décision de voyager sans tapis de sol... Un raffinement par les petites pierres dans notre dos, sous nos tentes, qui nous parut si tendre

unique au plus près de la nature

dans le Cézallier



Partir en bivouac
une liberté réglée



FAUNE. Quelles que soient la faune et de ne pas perturber le lieu lors de son

l'art : défaire notre installation éphémère sans laisser de trace ou déchets derrière nous. Une fois le tout rangé et prêts à faire le chemin inverse, il ne nous reste qu'à nous poster une dernière fois pour regarder les

champs et monts à perte de vue. Avant de rentrer, nous décidons d'une pause-café dans le bourg. Mais à peine descendus, nous croisons la route d'un lieu incontournable pour les randon-

neurs, cyclistes et bivouaqueurs, la Maison du Signal. L'occasion d'échanger avec des locaux sur l'histoire du lieu mais aussi partager nos souvenirs encore intacts de cette expérience, autour d'une boisson chaude. ■

Dans les années 90, le programme « Leave no trace » – sans laisser de trace – se développe dans de nombreux pays et s'applique aux activités sport et nature selon sept principes de base.

Préparez votre sortie bivouac. Il est interdit de bivouaquer sur la voie publique, à moins de 500 mètres d'un monument historique, de 200 mètres d'un point d'eau destiné à la consommation, dans les Réserves Naturelles et dans certaines zones définies par arrêtés. Bivouaquer sur un terrain privé ou dans une réserve sans autorisation préalable, est passible d'une amende de 150 €. Cela implique donc de prévoir sa nourriture et son itinéraire.

Campez sur des surfaces dures. Si la randonnée se fait sur les sentiers battus, il en va de même pour poser sa tente, il faut choisir un endroit sans abîmer la végétation autour.

Pas touche à la flore. Une fois sur place, si du bois doit être ramassé, préférer le bois mort et éviter de cueillir les plantes présentes pour ne pas déséquilibrer

Dernier RAPPEL

Pour les retardataires, nous les invitons à venir signer au plus tôt l'attestation de demande de subvention pour le chauffage. Nous vous rappelons que celle ci est attribuée aux personnes présentes physiquement sur la commune pendant au moins 90 nuits au cours de la période allant du 1 décembre 2022 au 31 mars 2023.



La piste du Cézallier face au nord-est

Pauline Marty

L'HISTOIRE DE LA CANICULE EN FRANCE

Alors que le mercure à frôler, voire dépasser, les **42 degrés** sur la Capitale, il est normal que les Français, éprouvés par cette terrible chaleur, se demandent si leurs aïeux ont déjà vécu pareille situation. Nous vous proposons ici un bref rappel historique des épisodes caniculaires en France, qui devrait, sinon vous faire suer, au moins vous rassurer !

DES ÉTÉS MORTIFÈRES...

Si les dérèglements climatiques ont évolué au fil des siècles, la canicule qui nous frappe aujourd'hui de plein fouet n'est pas un phénomène propre au XXIème siècle. Effectivement, l'historien **Emmanuel Le Roy Ladurie**, professeur au Collège de France, qui publia *Une histoire du climat depuis l'an mil*, nous rappelle quelques éléments importants. Dès le XIIème, le thermomètre s'affola, et la Sarthe fut par exemple complètement asséchée ! La chaleur devenait une cause dont les conséquences étaient le plus à craindre : ainsi, lors des affreux épisodes caniculaires des **étés 1718 et 1719**, il n'y eut pas moins de **700.000 morts...** à cause des eaux impropres à la consommation ! Effectivement, le niveau des eaux étant abaissé par les chaleurs, les méandres devenaient vaseux et infectés par toute sorte de **maladies**, qu'il était difficile à identifier, et donc, à soigner. De la même manière, les récoltes étaient directement impactées par ces dérèglements climatiques, provoquant la **hausse des prix des productions** et, dans le pire des cas, des **dissettes et des famines**. Les Français, alarmés par ces situations, se tournaient vers l'Etat, qui proposait quelques solutions : contrôle du prix des grains, interdiction d'exporter... Si les esprits les plus échauffés se rassuraient, la canicule ne continuait pas moins de faire parler !

En effet, les Miss Météo et autres chaînes d'informations en continu ne sont pas les seuls à évoquer ce sujet jusqu'à saturation ; dès le XVIème siècle, le **thème de la canicule circule** dans toutes les chaumières, les habitants s'inquiètent et les rumeurs fusent, à l'image de Mme de Sévigné qui témoignera, somme toute assez sobrement : « Le procédé du soleil et des saisons a changé. » De quoi faire trembler les comités scientifiques les plus sérieux... S'il est évident que les récents épisodes caniculaires sont liés au réchauffement climatique, induit par des émissions de gaz à effet de serre toujours en hausse, ils ne sont finalement pas inédits et exclusifs à notre époque. Alors que nous rêvons tous en ce moment à une petite brise ou à une pluie rafraîchissante, il faut savoir que la canicule n'était pas le seul épanchement climatique à redouter, et que parfois même, les catastrophes s'enchaînaient ! **Juste avant la Révolution Française** par exemple, les Français connurent successivement des **pluies torrentielles à l'automne** et de la **grêle** dangereuse au printemps, le tout suivi d'un été étouffant ! Cette année presque apocalyptique nous rappelle aussi un événement survenu lors des fameux étés caniculaires de 1718 et 1719, durant desquels, comme dans un tableau biblique, une **nuée de sauterelles et un vent saharien vinrent s'abattre sur la Capitale !**

Si ces épisodes, à la limite du surnaturel, ont aujourd'hui heureusement disparu, les réflexes sont toujours restés les mêmes : s'hydrater, se protéger, prendre soin de ses proches et... fuir les insectes envahisseurs !

Extraits ZigZag Paris